

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

TRANSITION | 6G-6AT-6TT

CESS2015

RÉSULTATS

INTRODUCTION

L'épreuve externe commune liée à l'octroi du CESS est obligatoire depuis juin 2015 pour tous les élèves en dernière année de l'enseignement secondaire.

Pour l'enseignement de transition, elle porte actuellement sur le français et l'histoire et n'évalue qu'une partie des compétences pour chaque discipline. L'évaluation des autres compétences est du ressort de l'établissement.

Ainsi, l'épreuve d'histoire portait sur la compétence de synthèse et l'épreuve de français sur la lecture de textes informatifs et la synthèse écrite d'un portefeuille de documents. Suite à la divulgation des épreuves sur les réseaux sociaux, seule l'épreuve de français a été présentée par les élèves. Ce document ne présentera donc aucun résultat en histoire.

L'épreuve de transition est obligatoire pour les élèves de :

- 6^e année de l'enseignement général ;
- 6^e année de l'enseignement secondaire technique et artistique de transition.

Le seuil de réussite pour chaque compétence est fixé à 50 % des points. En cas de réussite à l'une des compétences, le conseil de classe considère que l'élève a atteint la maîtrise de la compétence concernée.

OBJECTIF DU DOCUMENT

Cette publication vise à présenter les résultats des élèves de la section de transition en Fédération Wallonie-Bruxelles à l'épreuve externe commune liée à la délivrance du CESS en français. Ces résultats globaux et plus spécifiques sont calculés de la même façon que ceux figurant dans les grilles d'encodage et de résultats de chaque classe.

Les chiffres exposés portent sur 96,0 % des élèves pour lesquels l'administration a pu collecter les résultats. La majorité des résultats manquants est due à des écoles qui n'ont pas envoyé les résultats de tous les élèves.

En juin 2015, 89,2 % des élèves de l'enseignement de transition ont réussi l'épreuve de français.

Les tableaux ci-dessous reprennent les statistiques de participation et les différents scores pour chaque catégorie d'élèves. Les méthodes de calcul des scores sont identiques à celles qui apparaissent dans les grilles d'encodage qui ont été fournies aux écoles. Ces informations apparaissent dans l'onglet « Résultats ».

PARTICIPATION ET RÉUSSITE

	6G	6TT	6AT	6TT + 6AT	Ma classe
Nombre d'élèves	19 663	2 799	145	2 944	
Répartition	87,0 %	12,4 %	0,6 %	13,0 %	
Passation complète ¹	98,9 %	98,8 %	100 %	98,9 %	
Réussite ²	90,2 %	82,2 %	92,4 %	82,8 %	

SCORES PAR COMPÉTENCE DISCIPLINAIRE

	6G	6TT	6AT	6TT + 6AT	Ma classe
Lecture (40 pts)	64,0 %	58,8 %	66,5 %	59,2 %	
Écriture (60 pts)	72,3 %	66,8 %	68,9 %	66,9 %	
Total (100 pts)	69,0 %	63,6 %	67,9 %	63,8 %	

¹ Calculé en retirant les élèves absents ou n'ayant pas présenté la totalité de l'épreuve.

² Le taux de réussite est calculé sur le nombre d'élèves qui ont présenté l'intégralité de l'épreuve.

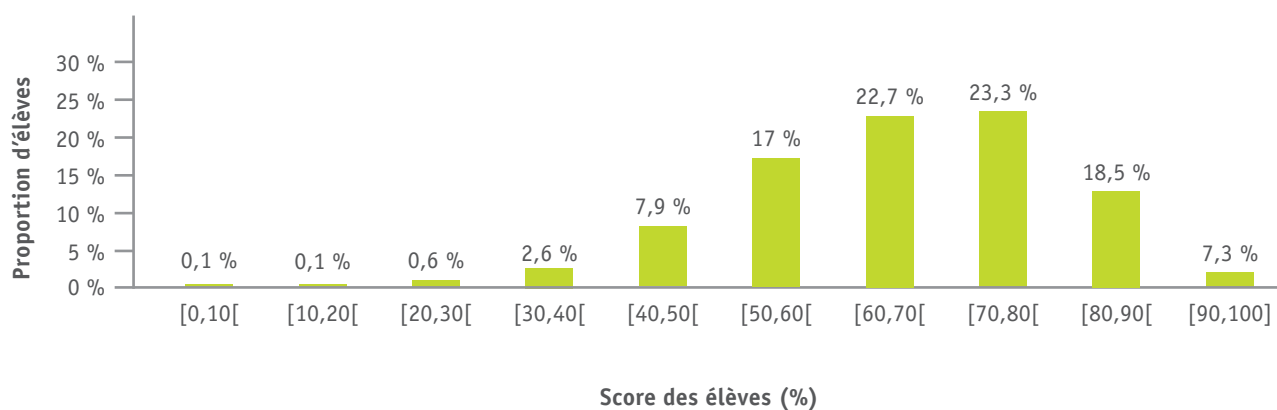
français transition

DISTRIBUTION DES RÉSULTATS

L'histogramme ci-dessous dresse la distribution des scores des élèves de 6^e année de l'enseignement général, 6^e année de l'enseignement secondaire technique de transition et 6^e année de l'enseignement secondaire artistique de transition.

Le score moyen atteint par ces élèves s'élève à 68,3 %. Près de 63 % des élèves obtiennent un score compris entre 50 et 79 %. Près de 11,3 % ont un score inférieur à 50 % et 25,8 % obtiennent un score supérieur à 80 %.

DISTRIBUTION DU SCORE GLOBAL AU CESS FRANÇAIS TRANSITION



Mode de lecture : en juin 2015, 22,7 % des élèves de 6^e année de l'enseignement général, 6^e année de l'enseignement secondaire technique de transition et 6^e année de l'enseignement secondaire artistique de transition ont obtenu un score entre 60 et 69 %.

Cette section reprend les différents critères utilisés dans la grille de correction de l'épreuve. Pour rappel, l'épreuve de français portait sur la lecture de textes informatifs et la synthèse écrite d'un portefeuille de documents. Les deux compétences évaluées l'ont été à travers la synthèse d'un portefeuille de documents portant sur la littérature belge.

Pour chaque critère, vous verrez apparaître sa pondération ainsi que la moyenne par section. Nous vous invitons à faire apparaître en vis-à-vis les moyennes obtenues par votre/vos classe(s) dans la dernière colonne. Cette information est reprise dans l'onglet « Résultats ».

Ces résultats permettent notamment de détecter quels sont les critères qui, par rapport à l'ensemble des élèves, sont les moins bien réussis dans vos classes.

SCORES PAR CRITÈRE						
Critère	Pondération	6G	6TT	6AT	6TT+ 6AT	Ma classe
Respect de l'intention et du genre	67 pts	67,9 %	63,5 %	69,7 %	63,8 %	
Cohérence textuelle	8 pts	71,4 %	68,6 %	70,3 %	68,6 %	
Respect des normes linguistiques	25 pts	70,9 %	62,3 %	62,3 %	62,3 %	
Total	100 pts	69,0 %	63,6 %	67,9 %	63,8 %	

Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement
Service général du Pilotage du Système éducatif
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 BRUXELLES
www.fw-b.be – 0800 20 000
Graphisme : MO - maria.bouras@cfwb.be
Octobre 2015

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR
0800 / 19 199
courrier@mediateurcf.be

Éditeur responsable : Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution